2024

Mensuel
N° **420**
janvier 2024

TEMPLOUX infos

20 janvier
Triton

19-20 janvier
Barnabé

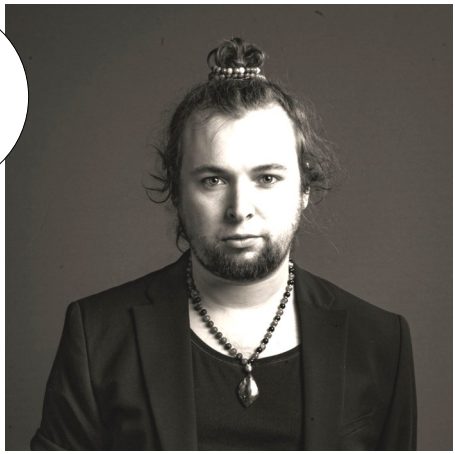

31 janvier
Florent Marchet

Paroles de fric

26, 27, 28 janvier
2, 3, 4 février

La vie paroissiale en janvier

- ***Dimanche 7 janvier** : messe à 10 heures 30*
  Intentions: les défunts des familles Dejardin, Wième, Thonet et Neu - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - la famille Beaufay - Marie-Thérèse Hypacie, Hilaire, Philippe et Anne-Marie Delvaux.

- ***Dimanche 14 janvier** : messe à 10 heures 30.*
  Intentions: la famille Bernard-Paquet - les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot, Rodolfs-Dantinne - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - les familles Denet-François, Denet-Wautelet, François-Michel et Feller - la famille Poncin-Paillet.

- ***Dimanche 21 janvier** : messe à 10 heures 30.*
  Intentions: Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - Léon Virlée, Elise Paquet, Louisa Paquet ; les familles Virlée-Paquet et Paquet-Ferraille.

- ***Dimanche 28 janvier** : messe à 10 heures 30*
  Intentions: les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudy - Clément et Louise Engelinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bournonville, Ernest Bournonville et Marie Marloye.

LA SALLE SAINT-HILAIRE

renseignements et réservations

0472/03.87.35

Zoé Bauwin

Infirmière à domicile

Namur - Temploux

0473/67.55.54

Spécialidée en soins de plaies, palliatifs, gériatrie et psychiatrie

JANVIER

- **samedi 20 janvier** :
  Triton au P'tit Cabaret *p. 12*
- **19 et 20 janvier :** Barnabé en concert
  à la Templerie des Hiboux *p. 14*
- **mardi 23 janvier** :
  conseil communal à Namur
- **26, 27 et 28 janvier - 2, 3 et 4 février** :
  Paroles de fric avec
  les Planches à Magnette *p. 16*
- **mercredi 31 janvier** : Florent Marchet
  à la Templerie des Hiboux *p. 14*

SPORTS

R.F.C. Temploux (équipe A) en div. 3A

7 janvier (14h30) : Boninne A - RFCT
14 janvier (15h) : Loyers B - RFCT
21 janvier (15h) : RFCT - Petit-Waret B
28 janvier (15h) : Rhisnes B - RFCT

Temploux Mini Foot
au hall sportif à 21h

2 janvier : TMF - Union Rhisnes B
16 janvier : TMF - Borussia Loyers C

A JETER

déchets ménagers :
mardi 2 janvier au lieu du lundi 1er
ramassage papiers :
lundi 8 et 22 janvier
ramassage PMC :
mercredi 3 janvier au lieu du lundi 1er
lundis 15 et 29 janvier
ramassage sapins de Noël :
jeudi 11 janvier

Pour la conception, la réalisation et l'entretien de tous vos aménagements extérieurs

Abattages, élagages dangereux, tailles, terrassements, bordures, allées, pavage & rognage, semis pelouse, plantations, vente et pose de clôtures.

chaussée de Nivelles, 212 à Suarlée
remacleremy@gmail.com
www.remyremacle.be

DEVIS GRATUIT

Ce chapitre concerne le scrutin communal d'octobre 1911.

Nous avons relaté dans le chapitre précédent le différend entre le curé Masson et le bourgmestre Visart de Bocarmé. Ce curé avait adressé au Bourgmestre une longue lettre très agressive critiquant la mauvaise administration de la commune mais… sans la signer. Mis au courant, l'évêque de Namur décide que l'abbé Masson doit quitter Temploux. Aux élections d'octobre 1906, des « bons catholiques » décident de venger le curé et créent une liste catholique hostile au bourgmestre et au docteur Victor Delchevalerie. La liste « des amis de l'ancien curé » remporte les élections ; c'est ce qui explique l'arrivée de cinq nouveaux conseillers. La liste du château est battue et le docteur n'est pas réélu [1]. Les Temploutois chantaient :

C'est Cavayerie	*C'est Delchevalerie*
Et s'canyerie	*Et sa canaille*
Qu'ont fé n'allé	*Qui ont fait partir*
Noss bon curé.	*Notre bon curé*
Mais, ça n'fé rin	*Mais, ça ne fait rien*
L'année qui vin	*L'année qui vient*
Aux élections	*Aux élections*
Il aurai s'correktion	*Il aura sa correction*

Le nouveau curé (Eusèbe Lardot) arrive dans notre village et hérite de cette situation pour le moins difficile. Deux partis catholiques s'affrontent. Il a beau protester de sa neutralité : tantôt on le disait d'un parti, tantôt de l'autre. La hache de guerre n'était qu'à peine enterrée que le projet de reconstruction de l'église fut de nouveau la cause d'un conflit : l'édifice ne devait plus être abattu, on gardait la tour et le chœur et on élargissait considérablement la nef. Les travaux débutent avec le retour des élections communales de 1911…

1911

En pleine campagne électorale, le docteur Delchevalerie déclare que si la liste « des amis du curé » l'emporte, la commune devra payer des sommes exorbitantes pour l'église, ce à quoi le curé répond en chaire de vérité qu'il ne s'agit que de viles calomnies. Le 15 octobre 1911, jour des élections, la liste de M. Visart n'a que deux élus et le docteur Delchevalerie est de nouveau évincé !

Le curé craint que la discorde ne fasse le jeu des "ennemis de la religion". Il propose, pour maintenir « le prestige du château », d'offrir la place de bourgmestre à Mr Visart malgré son faible score. Celui-ci accepte mais les relations entre le bourgmestre et le curé restent tendues. Les quelques années qui précèdent la guerre vont connaître des attaques incessantes de part et d'autre entre le château et la cure. Le bourgmestre réussit même à

1) Voir le numéro spécial (358 - juin 2018) de Temploux infos : « L'église de Temploux »

diviser le parti adverse et à reconstituer autour de lui une majorité qui refuse les subsides demandés par la Fabrique d'église. Le curé ne se laisse pas abattre et recourt à la Députation Permanente qui donne finalement un avis favorable. Les travaux à l'église sont votés au Conseil Communal de Temploux par 6 voix contre 3, dont celle du maïeur.

II. — Pour la 2e série (mandats expirant le 1er janvier 1920.)

NOMS DES CANDIDATS	PRÉNOMS	Qualité ou Profession	DOMICILE
~~Section (ou hameau) de~~ Liste 1			
1) MM. Baras	Jules	Négociant	Temploux
2. Delchevalerie	Victor	Docteur	idem
3 Goffaux	Ernest	Fermier	idem
4 Lemaguin	Ferdinand	Négociant	idem
5 Visart de Bocarmé	Emile	propriétaire	idem
~~Section (ou hameau) de~~ Liste 2.			
1. MM. Delchevalerie	Louis	Cultivateur	Temploux
2. Delvigne	Auguste	Ouvrillant	Beuzet idem
3 Detry	Désiré	Industriel	idem
4 Misson	Arthur	Négociant	idem

Extrait du procès-verbal du Collège électoral de la commune de Temploux lors des élections communales du 15 octobre 1911. *© Archives de l'Etat Namur*

Nombre des suffrages obtenus par les candidats :

Liste 1.			Liste 2.		
M Baras.	229	voix	M Delchevalerie Louis	292	voix
M Delchevalerie Victor	44	»	M Delvigne	201	»
M Goffaux	287	»	M Detry	289	»
M Lemaguin	262	»	M Misson	298	»
M Visart de Bocarmé	295	»	M		»

Extrait du procès-verbal de l'élection du 15 octobre 1911. De la liste de ces 9 candidats, 7 furent réélus (dont tous les candidats de la liste « des amis du curé ») : Auguste Delvigne, Arthur Misson, Emile Visart de Bocarmé, Louis Delchevalerie (qui n'avait probablement aucun lien de parenté avec son homonyme Victor) et Ernest Goffaux. *© Archives de l'Etat Namur*

Le Conseil est désormais composé de :

> **Emile Visart de Bocarmé**, bourgmestre, **Vital Philippart** et **Auguste Delvigne**, échevins, François Rosar, Joseph Gilson, Joseph Thonon, Arthur Misson, Louis Delchevalerie et Ernest Goffaux.

Auguste Delvigne rejoint Vital Philippart en tant qu'échevin. Il a récolté 6 voix contre une à Louis Delchevalerie et une à Arthur Misson.

▷

Le 11 juin 1912, le Conseil désigne Gabriel Paillet comme receveur communal en remplacement de Constant Nameche décédé quelques jours plus tôt.
Le 7 septembre 1913, le premier échevin Vital Philippart présente sa démission pour raison de santé. Le Conseil estime que « nul n'est mieux placé pour remplir la fonction d'échevin des finances et de l'instruction publique et n'accepte pas la démission. »

1915

Le soir du 22 août 1914, les premiers soldats allemands entrent dans Temploux. Une bonne partie de la chaussée va subir cette invasion barbare : plusieurs maisons incendiées et trois tués [2]. Les élections prévues en octobre 1915 doivent bien sûr être annulées. Les autorités chargées de la révision des listes des électeurs n'ont pu effectuer ce travail. Certains éléments indispensables, notamment les rôles des contributions font défaut. Il faudrait donc utiliser les listes mises en vigueur en mai 1914. Il ne peut évidemment être question d'appeler aux urnes un corps électoral incomplet [3].

Coll. Monique Poncin

Gabriel Paillet vers 1917

Qui est qui ?

Auguste Delvigne (1871-1937) habitait au n° 337 de la chaussée de Nivelles avec son épouse Pauline Paquet. En août 1914, il faisait partie des quatorze otages emmenés par les Allemands dans le parc de Boquet [4]. Son fils Robert était médecin à Moustier-sur-Sambre.

Gabriel Paillet (1887-1966) a fait une longue carrière d'enseignant à l'Institut Technique "derrière la gare" de Namur. Il était extrêmement sévère et a marqué de son empreinte des générations d'élèves [5].

Décisions 1912-1915

- Le 31 juillet 1912, le Conseil décide la construction d'un **abreuvoir** *dans les Rys* et d'un puits au *chemin de Moustier*.
- Le 6 août 1913, le Conseil décide la construction d'une **école ménagère**. L'adjudication est votée le 7 septembre ; tous les conseillers sont pour sauf Arthur Misson. C'est le bâtiment qui se trouve sur la gauche (voir photo en page 8) ; il servait aussi de salle communale (des bals y étaient notamment organisés).
- Le 19 septembre 1913, En septembre 1913, le Conseil examine la proposition de la commune de Floreffe de créer une intercommunale (d'abord d'études) qui la réunirait à Belgrade, Floriffoux, Rhisnes, Suarlée et Temploux pour la **distribution d'eau**. Le 14 novembre 1913, Temploux refuse.

Suite page 8 ▷

2) Voir Temploux n° 188 d'avril 2003.
3) Claude Hellas, Une ville en chantier - Chronique politique illustrée de Namur 1830-1976, Archives Photographiques Namuroises, 2017.
4) Voir Temploux n° 170 de septembre 2001.
5) Voir Temploux n° 259 de juillet 2009

Le sens du Poil

SALON DE TOILETTAGE

Rue de la Vannerie 10, 5020 Temploux

(+32)492167782

www.lesensdupoil.be

N.B.H. CHAUFFAGE

DEPANNAGE 7 JOURS 7

ENTRETIEN - REPARATION CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT/GAZ	**165 €**
DETARTRAGE BOILER électrique	**194 €**
RAMONAGE cheminée, charbon, mazout, gaz	**77 €**
RAMONAGE Insert (cassette)	**88 €**

GSM 0475/79.38.79

TVA et déplacement compris

LINDA FLORENT

Pédicure médicale

Se rend à domicile

0494 98 87 79

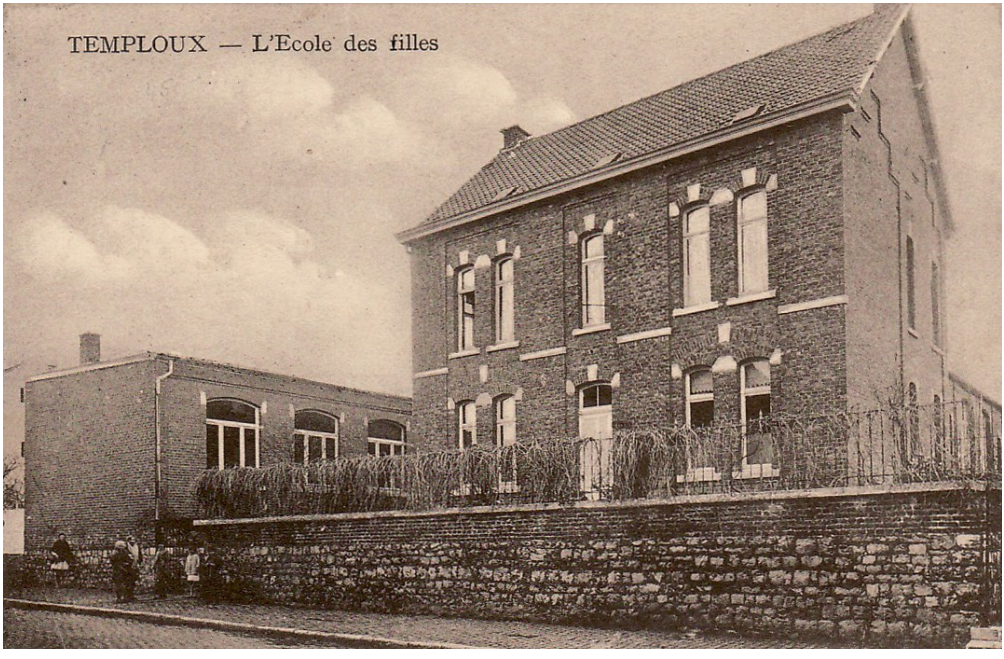

L'école des filles et sur la gauche, l'école ménagère - carte postale non datée.

- Le 21 octobre 1913, le Conseil accorde une gratification de 10 frs au **garde-champêtre** pour avoir fait le relevé des propriétaires de chevaux et de bœufs qui doivent être imposés en 1914 et pour avoir porté aux cultivateurs une circulaire concernant la stomatite aphteuse.
- Le 30 août 1914, le Conseil décide de construire un **caveau commun** pour Désiré Dethy, Joseph Detry et Julienne Elbald tués par les Allemands le 22 août. Il décide d'accorder une concession gratuite au cimetière pour les familles Dethy-Grout et Detry-Titeux.
- A plusieurs reprises en 1915, le Commune décide de contracter des **emprunts** auprès d'habitants du village. Sont notamment sollicités Arthur Motus, Louis Delchevalerie et sa sœur et Emile Bertrand pour des montants allant de 2.000 à 10.000 frs. Ces emprunts seront remboursés après la guerre.
- Le 22 juin 1915, le Conseil décide la remise de l'**impôt foncier** aux personnes dont les bâtiments ont été détruits par la guerre.
- Le 1er octobre 1915, Alphonse Renard et Joseph Motquin demandent à « être indemnisés pour le **logement des troupes allemandes** et pour la fourniture de charbon, linge, etc. qu'ils doivent faire ». Le Conseil estime que cette dépense doit être supportée par toute la population et pas seulement par quelques personnes. Il décide d'accorder une indemnité de 30 centimes par jour et par soldat et charge le Collège échevinal de voir si dans l'un ou l'autre cas, il n'y a pas lieu d'allouer une indemnité supplémentaire.

À suivre.

- Nouvelle construction
- Rénovation
- Mise en conformité
- Dépannage 24h/24
- Petit travail et gros chantier
- Travail soigné
- Patron sur chantier

www.jucorelec.be - Email: jucorelec@gmail.com

JUCORELEC

Electricité générale

0491 / 529.943

DEVIS GRATUIT

Rue du Médecin, 7
5080 Warisoulx

Sur présentation de cette annonce, une réduction de 10 % sera accordée sur tout travail réalisé.

VOLTIGE

COURS D'EQUITATION

LE RANCH DE LA COULISSE

LES MERCREDIS
SAMEDIS
& DIMANCHES

RANCHDELACOULISSE@GMAIL.COM

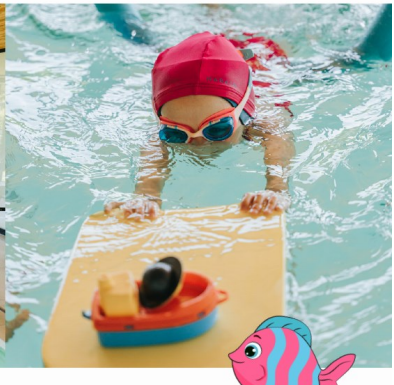

PAIEMENT 2X SANS FRAIS

AQUABIKE, AQUAGYM,
APPRENTISSAGE COLLECTIF,
INDIVIDUEL BÉBÉS NAGEURS

AquaDream TEMPLOUX

CONTACT@AQUADREAM-TEMPLOUX.BE

PRENEZ VOS BONNES RÉSOLUTIONS !

COURS ADULTES

AQUAGYM ET AQUABIKE

3 SÉANCES D'ESSAIS POUR 55€ !

STAGES DE CARNAVAL

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOS STAGES ENFANTS !

AquaDream TEMPLOUX

CONTACT@AQUADREAM-TEMPLOUX.BE

LE P'TIT CABARET

TEMPLOUX

Maison des associations
Près de la salle Saint-Hilaire
(rue Lt-Cl Maniette, 5)

TRITON • SAM 20 JAN

Triton est né d'un amour partagé du vieux Jazz et du chant pour faire revivre ces mélodies douces et folles des années '20. Guillaume Lepoutre s'est formé à la *Swing Romane Académie*, une école de jazz très réputée à Paris.
Le répertoire est basé sur la belle musique des 'Boswell Sisters', avec des arrangements originaux et aussi des morceaux plus traditionnel "New Orleans".

BAR 20H - CONCERT 20H30 - PAF 12 EUROS

NAMUR CAPITALE

Réservations souhaitées :
cabaret@temploux.be
ou Philippe Laoureux : 0475 52 92 81

BROCANTE TEMPLOUX

À SUARLÉE

Durant la crise du Coronavirus, un comité de village s'est créé chez nos voisins de Suarlée. Il se veut au service des intérêts du village et l'ensemble de ses habitants (voir leur site *suarlee.be*).
En novembre 2020, est paru le premier numéro de *Suarlée infos* que vous pouvez découvrir sur le même site.
Nous avons rencontré les responsables de ce comité et avons décidé de collaborer notamment en partageant des informations et en annonçant nos activités respectives.

Les "foulées des neiges" le 20 janvier 2024

Parcours (5,45 km et 10,9 km) pour marcheurs ou joggeurs
Course enfants (700 m ou 1200 m)
En fonction des différentes catégories, départs entre 13h30 et 15h15
Remise des prix à 17h00.
Dès 13h00, bars, stands pâtisseries, jus de pommes chaud/calvados… dans la superbe salle de l'aérodrome et de 13h00 à 18h00 : animation et ambiance de folie.
De 14h30 à 17h00 : Garderie animée (Grimages, jeux…)
Le nombre de dossards est limités, ne trainez pas à vous pré-inscrire : fouleesdesneiges.be

Les vœux du Comité de village de Suarlée

à la Salle des fêtes de Suarlée, rue de Dorlodot, le dimanche 28 janvier à 16h00.

AUTOP CARS

ACHAT / VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION

- Reprise de l'ancien véhicule
- Courtier de crédit agréé FSMA (financement sur place)
- Service de dépôts - vente (parking fermé, sécurisé) pour voiture / camionnette / camping-car / etc.
- Véhicules garantis

Confiez la vente de votre véhicule à un professionnel

AUTOP CARS I route de Spy, 5 I 5020 Temploux
0477 81 92 37 - www.autopcars.be - info@autopcars.be

EN JANVIER
A LA TEMPLERIE DES HIBOUX

19 & 20.01.24
20H

Barnabé

Barnabé présente son 3me album
"Solitaire collectif", accompagné de 3 formidables musiciens.
1re partie : Marc De Roy

31.01.24
20H

Florent Marchet

Le chanteur français qui a composé pour Bénabar, Axelle Red ou encore Clarika présentera un Best Of de ses plus belles chansons en piano voix. Frissons garantis.
1re partie : Piotki

ET EN FÉVRIER

10 & 11 : HOMMAGE À BREL
14 : MUTE
17 : JOFROI

WWW.TEMPLERIEDESHIBOUX.BE

8, rue SAINTE WIVINNE. - 5020 TEMPLOUX. 0484.853.212

Saint Nicolas à l'école

Le Grand Saint a ébloui les enfants de notre école ce 6 décembre…. Nous espérons qu'ils ont été ravis de cette matinée en leur honneur.

La mise en scène et les magnifiques décors ont été orchestrés par les institutrices avec les œuvres de nos artistes de maternelle. Un énorme merci à elles pour avoir mis des étoiles dans les yeux de nos enfants

L'association des Parents a également contribué à cette magie : près de 290 sachets de douceurs et des cadeaux pour chaque classe ont été offerts .

L'Association des Parents de l'école (via Facebook)

Que faire quand on rentre chez soi avec une serviette bourrée de fric ????

S'envoyer en l'air et partir pour Buenos Aires ?
Pour cela il faut d'abord venir à bout de quelques détails…

1) Une femme pas vraiment prête à tout quitter
2) Un flic véreux à satisfaire
3) Un noyé à identifier
4) Un coucou à flinguer
5) Un couple d'amis à remballer
6) Un taximan qui n'aspire qu'à décoller

Alors, l'Argentine verra-t-elle un jour la couleur de cet argent ?
Réponses à ces questions les 26, 27, 28 janvier et 2, 3 et 4 février 2024 à la salle St-Hilaire dans un suspense insoutenable !

P.17 ▶▶▶

La troupe Zanzibar présente

Production DiVAS

Ilona Debry

Judith Collette

Florine Haulotte

Lisa Monbaliu

Abigail Maesen

Suzon Monty

Téo Tamsin

Marilou Oost

Le Mystère du Parc d'Attraction

Création collective dirigée par Nathalie Stas

Les dimanches 28 janvier et 4 février à 14h

À la Salle Sainte Hilaire—Temploux

(5, rue LT-CL Maniette B5020)

TEMPLOUX - SALLE SAINT HILAIRE

RUE LT-CL MANIETTE, 5

LES PLANCHES A MAGNETTE VOUS PROPOSENT

PAROLES D€ FRIC

UNE ADAPTATION DE "FUNNY MONEY" DE RAY COONEY

MISE EN SCÈNE : NATHALIE STAS

Avec

Audrey Courtin,
Damien Emond,
Etienne Fondu,
Stéphane Poucet,
Carole Preudhomme,
Didier Rauw,
Pierre Renard,
Véronique Vincent

26, 27 et 28 janvier - 2, 3 et 4 février 2024

vendredi et samedi à 20H, dimanche à 15H30 - Entrée : 10 euros

Réservations : 0479 / 46.17.34

du lundi au vendredi de 17h30 à 20h30 dès le 8 janvier

ou planches@temploux.be

A.N.T.A

FecoTa

BROCANTE TEMPLOUX

SeaCoop
Enquête sur l'éolien citoyen

Devenir propriétaire et recevoir l'électricité des futures éoliennes citoyennes en Mer du Nord, êtes-vous partant ? Participez à la grande enquête de SeaCoop !

La Belgique l'a décidé : il y aura plus d'éoliennes en Mer du Nord pour contribuer à notre indépendance énergétique. Elles peuvent être citoyennes !

Trente-quatre coopératives citoyennes d'énergie renouvelable (dont Eole-Lien) ont créé *SeaCoop*. Cette coopérative nationale permettra à **tous les citoyen·ne·s belges de devenir copropriétaires d'une partie des futures éoliennes en mer du Nord et de consommer ensemble *LEUR* énergie produite.**

Comme pour les productions photovoltaïque, hydraulique ou éolienne terrestre, les éoliennes en Mer du Nord détenues par les citoyens garantissent la **stabilité des prix, une maîtrise locale et durable de la production d'électricité renouvelable.**

Cet important projet citoyen fera bientôt l'objet d'une grande campagne de communication et d'un appel de fonds. Afin de les préparer, *SeaCoop* réalise une étude de marché auprès de la population belge.

EOLE-LIEN

Participez à cette grande enquête préparée par l'équipe de communication de SeaCoop en collaboration avec l'Université de Mons ! Utilisez le lien https://enquetes.umons.ac.be/limesurvey/index.php/845444?lang=fr ou le QR Code ci-contre pour accéder à l'enquête et ainsi donnez votre avis avant le 15 janvier 2024. Merci d'avance pour votre contribution !

Chaussée de Nivelles, 245
5020 TEMPLOUX

SOINS A DOMICILE
BAUDOIN Claire
Infirmière indépendante

GSM: 0475/83 05 83

Construction bois
Toitures, Terrasses,
Bardages...

Morgan MASSART

+32 460 94 34 30
info@morganmassart.be

S.R.L.
Romain FOHAL

CHAUFFAGE
SANITAIRE

PHOTOVOLTAÏQUE
ÉLECTRICITÉ

0473-224 152

DÉPANNAGE • INSTALLATION • ENTRETIEN • ETUDE

Déchets, égouttage et voiries

Papiers et cartons

Vous l'avez probablement lu dans le dernier numéro de *Namur magazine*, La Ville de Namur vous permet depuis le 1er novembre d'acquérir votre conteneur individuel pour la collecte de vos papier-cartons !
Ce conteneur a une capacité de 240 litres et coûte 30 euros.
Début décembre, le quota de 2023 était déjà épuisé.
Le conteneur n'est pas obligatoire, les caisses seront toujours collectées.

Déchets organiques

D'autre part, à partir du 1er janvier 2024, le tri des déchets organiques biodégradables sera obligatoire tant pour les particuliers que pour les professionnels. Contacté par nos soins quant à la vérification ou aux sanctions liées à cette obligation, le *BEP Environnement* pense qu'il n'y en aura aucune...

Egouttage et voiries

Enfin, des questions sont posées régulièrement par des Temploutois.

- En plus des travaux déjà programmés (*chemin de Moustier, route de S*py), y a-t-il un programme établi pour l'égouttage des autres rues ?
- Y aura t-il une réunion d'informations relative à l'aménagement du *chemin de Moustier* ?

Luc Genart, échevin des voiries annonce que la Ville organisera une réunion à Temploux au printemps 2024. Ce sera l'occasion de faire le point sur tous les chantiers passés, actuels et à venir, y compris pour l'égouttage.

Déjà un petit goût de brocante

2024 : année importante pour la Brocante de Temploux qui fêtera sa quarante-cinquième édition les **17 et 18 août** prochains.

Coxa Nostra fêtera son **25e anniversaire** et présente déjà sa superbe affiche. *Temploux infos* a le plaisir de vous la faire découvrir en primeur.

Chaussée de Nivelles 224
5020 TEMPLOUX

ACTESIA
IMMOBILIERE

VENTE - ACHAT - LOCATION - VALORISATION

ACTESIA vous offre un SERVICE COMPLET :

- ✓ une évaluation OFFERTE
- ✓ constitution d'un dossier COMPLET et son suivi de A à Z
- ✓ PROFESSIONNALISME et CONSEILS JUDICIEUX
- ✓ disponibilité, simplicité, écoute et EXCELLENTS RESULTATS
- ✓ une base de données fournies
- ✓ des outils marketing performants : brochure de qualité, conseils en home staging, photos HDR, PLANS 2D, …

CONTACTEZ-NOUS : 0471 230 230 - email: laurence.ghigny@actesia.be

PHYTAROMA
Équilibr'& vous

BOUTIQUE NATURELLE ET CONSEILS
EXPERT EN COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

MARDI > SAMEDI
9h30 > 12h30 - 14h > 18h

www.phytaroma.be - /Phytaroma.be
Rue Roger Clément 37 - B-5020 Temploux - T.+32 (0) 81 58 36 33 - info@phytaroma.be

L'OISEAU BLEU D'ERZEROUM - Ian Manook

Ed. Albin Michel, 2023, 640 pages.

Patrick Mamoukian est né en 1949 dans une famille d'origine arménienne. Il écrit sous différents pseudonymes dont Ian Manook. Après avoir parcouru les Etats-Unis et le Canada en auto-stop, il entreprend des études de droit et de sciences politiques à la Sorbonne puis de journalisme à l'Institut français de Presse. Après une nouvelle période de voyage autour du monde, il travaille comme journaliste, crée une société d'édition, réalise des scénarios de bandes dessinées et écrit des romans.

Le roman

En 1915, Araxie et Haïganouch, deux sœurs âgées de dix et six ans, vivent paisiblement avec leur mère dans la campagne proche d'Erzeroum, en Turquie. Surviennent tout à coup des cavaliers qui narguent, menacent et tuent avec le sourire. Les deux sœurs perdront leur mère et Haïganouch deviendra aveugle mais elles arriveront à échapper à la mort. L'élimination des arméniens sous l'impulsion des ministres de l'intérieur et de la guerre, commence son sanglant travail. La population est conditionnée pour faire des arméniens chrétiens des boucs-émissaires à éliminer.

Pour une disparition inéluctable et sans traces, des dizaines de milliers d'innocents seront abandonnés dans le désert de Deir-ez-Zor. D'autres abattus dans une rivière qui charriera des milliers de cadavres.

Spectatrice bien involontaire de ce spectacle, Hilde von Blitsch, fille du consul d'Allemagne, en perdra la raison et son compagnon, un jeune américain du nom de Christopher Patterson en sera marqué à jamais. Pendant ce temps, au cœur d'un convoi vers la mort, les deux sœurs sont arrivées à Diarbekir, soutenues par Chakée, une femme qui les a prises sous son aile. Elles vont être vendues comme esclaves d'Assina, à peine plus âgée qu'elles, qui va devenir la seconde épouse d'un riche propriétaire turc à Alep. Face à cet homme imbu de lui-même et despotique, Assina va résister avec un sang-froid étonnant qui lui vaudra la haine de son mari. Furieux contre sa jeune femme rebelle et ses deux esclaves complices, il cède à un vieux derviche Haïganouch qui sera ainsi séparée de sa sœur. Le père d'Assina, médecin estimé dans sa ville ne cache pas qu'il ne peut comprendre ni admettre le génocide qui s'organise. Son honnêteté se retourne contre lui quand la rage de ses concitoyens le dépèce sur dénonciation du mari d'Assina.

Dans le même temps, Haïgaz et Agop, deux amis adolescents, sont en embuscade pour venger leurs frères lâchement assassinés. Mais eux aussi seront cernés par l'armée turque et n'en réchapperont que grâce à Christopher Patterson réfugié sur un vieux rafiot qui va exfiltrer de Smyrne le plus de gens possible alors que les navires de guerre européens tout proches n'interviennent même pas pour embarquer ces condamnés.

Après bien des vicissitudes de cache-cache avec la mort, Araxie et Assina vont se retrouver en France, sous l'aile protectrice d'un généreux industriel qui leur procure travail et logis. Grâce à ses relations, Patterson permet aussi à Haïgaz et Agop d'accoster en France. Ils se retrouveront dans la même usine où, dans un éclair d'amour, se croiseront les regards d'Haïgaz et d'Araxie. La suite du roman comporte bien des questions. Si une nouvelle vie s'ouvre à eux, parviendront-ils à la construire alors qu'ils ne sont que de pauvres immigrés ? Qu'est-il advenu de la sœur d'Araxie, Haïganouch, désormais aveugle mais douée d'un extraordinaire don poétique. La fin du roman ne suffira pas pour répondre et un autre récit, *Le chant d'Haïganouch* poursuivra l'histoire.

Qu'en penser ?

Inspiré par la vie du grand-père de l'auteur, ce récit débute en même temps que le massacre des arméniens par les turcs au début du XXème siècle. Il nous fait découvrir et ressentir comment d'habiles dirigeants peuvent fanatiser un peuple contre un autre en utilisant la religion, la race ou l'idéologie pour leurs buts politiques. Alors, la vie humaine du bouc émissaire n'a plus aucune valeur, ne mérite aucun égard, aucun respect. L'humain peut être traité comme une bête nuisible et les massacres peuvent commencer, avec l'enthousiasme des bourreaux.

Les personnages du roman évoluent dans ce climat et d'aventure en aventure réussissent à préserver leur vie grâce à des humains anonymes qui gardent vive leur attention aux autres.

Roman dur par les descriptions des massacres, *L'oiseau bleu d'Erzeroum* nous montre la face sombre de l'humain mais aussi la volonté de vivre et la grandeur de cœur. C'est le suivi de ces péripéties qui tend le ressort narratif et amène le lecteur à se demander sans cesse si et comment vont survivre ces jeunes si attachants.

Philippe Laoureux

Funérailles Massaux

Accueil funéraire namurois

Ecoute
conseils, efficacité
depuis quatre générations

- Organisation complète de funérailles
- Funérariums et salle de réception climatisés
- Agréé toutes compagnies d'assurance décès
- Monuments et prévoyance funéraire
- Tous services et fleurs en soies

A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais
Site : www.massaux.be Email : info@massaux.be
Tél. : 081/733 599 (24h/24)

Rudi REMACLE

Courtier en assurances

Auto | Incendie - vol | Vie privée | Epargne-pension
Protection juridique | Assurance-vie
Gestion des sinistres | Hospitalisation
Assurances professionnelles | Placements.

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux
081/56 69 86 ou 081/56 77 19
rudi@bureauremacle.be

N° d'entreprise 0858.117.824

SUR RENDEZ-VOUS